

Algérie-France : je cherche de la documentation sur le volet militaire des accords d'Évian entre la France et l'Algérie.

Bibliothèque de l'institut du monde arabe – notre réponse du 20/02/2020



Suite de la question : quels sont les accords concernant les essais nucléaires qui ont continué à avoir lieu en Algérie jusqu'aux essais déplacés dans le Pacifique?

Est-ce qu'il y a eu des compensations financières de la part de la France ?

Il y a 60 ans la France effectuait son 1er essai nucléaire dans le désert algérien.

Les Accords d'Évian

Les Accords d'Évian sont accessibles en ligne sur le site de la [Digithèque, matériaux juridiques et politiques](#), hébergés sur les serveurs de l'Université de Perpignan.

À propos des Accords d'Évian (signés le 18 mars 1962 entre la France et l'Algérie) : il existe une importante documentation : livres, vidéos, thèses, articles de revues...

Voici quelques titres sélectionnés :

[L'Algérie à Evian : histoire des négociations secrètes : 1956-1962](#)

Rédha Malek, Paris, Seuil, 1995.

[Les accords d'Evian : histoire de la paix ratée en Algérie](#)

Jérôme Hélie, Paris, Olivier Orban, 1992.

Installations militaires et essais nucléaires

Ces accords disposaient d'une clause militaire qui prévoyait que : « *l'Algérie concède également à la France l'utilisation de certains aérodromes, terrains, sites et installations militaires qui lui sont nécessaires* ».

Cette concession cachait des clauses tenues secrètes qui autorisaient l'armée française à utiliser pendant cinq ans les installations d'In Ecker (Centre d'expérimentations militaires des oasis), de Reggane (Centre d'expérimentations militaires du Sahara), de Colomb-Béchar (Centre interarmées d'essais d'engins spéciaux), de Hammaguir (base de lancement de fusées), ainsi que des aéroports.

Au total, 17 essais nucléaires furent conduits en Algérie :

- de 1960 à 1961 : 4 essais aériens à Reggane
- de 1961 à 1966 : 13 essais souterrains à In Ecker.

Noms de code : Gerboises bleue, blanche, rouge et verte.

En 1961, la France abandonne les essais aériens à Reggane à la faveur d'essais souterrains à In Ecker, pour limiter la dissémination des déchets radioactifs dans l'atmosphère, anticipant par là même le *Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires* signé en 1963 à Moscou.

Source : [Wikipedia à la page essai nucléaire français Clause militaire de la page Wikipedia « Accord » d'Evian »](#)

Sur la négociation autour des essais nucléaires dans les Accords d'Évian et de l'Algérie nouvellement indépendante et sur le recours actuel au gaz de schiste au Sahara par le pouvoir algérien, voir : [Sahara algérien – des essais nucléaires aux camps de sûreté](#) » d'Awel Haouati dans *Ballast*, le 28/06/2017.

La question de l'indemnisation des irradiés

Concernant la question plus précise de l'indemnisation d'État à État suite aux essais nucléaires français en Algérie, il n'y en a pas eu.

Il s'agit uniquement d'indemnisations de personnes.

Nous vous invitons à lire l'article très récent paru à ce sujet dans le blog de Médiapart (traduit de l'anglais en français) :

[Essais nucléaires français en Algérie ; 60 ans plus tard, les retombées amères](#) par le Cri des peuples, *Médiapart*, le 17/02/2020.

En 2010, le sénateur Richard Tuheiava (Polynésie française – SOC) soumet une [question au Sénat](#) au sujet des essais nucléaires Français au Sahara algérien.

Enfin, la [loi n° 2010-2 du 5 janvier 2010](#) relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français crée un régime de réparation intégrale des préjudices subis par les victimes des essais nucléaires réalisés par la France, entre 1960 et 1996, au Sahara et en Polynésie française, quel que soit leur statut (civils ou militaires, travailleurs sur les sites d'expérimentations et populations civiles, ressortissants français ou étrangers).
[...]

Les demandes individuelles d'indemnisation sont soumises à un comité d'indemnisation, présidé par un conseiller d'État et composé notamment d'experts médicaux nommés conjointement par les ministres chargés de la défense et de la santé sur proposition du Haut Conseil de la santé publique.

Un site internet dédié a été mis en place : <https://www.gouvernement.fr/comite-d-indemnisation-des-victimes-des-essais-nucleaires-civen> où la démarche d'indemnisation est expliquée.

Dans le **rapport d'activité 2018** : 1433 dossiers enregistrés entre janvier 2010 et le 31 décembre 2018 dont :

- 49 demandes de la « population algérienne »
- 239 de la population résidant en Polynésie française.

La zone Algérie concernait 438 demandes d'indemnisation.

Ressources en ligne

[Le document choc sur la bombe A en Algérie](#), *Le Parisien*, le 14/02/2014.

[ONG Observatoire des armements](#) : articles sur les essais nucléaires français en Algérie.

[Observatoire des armements](#) est Membre de [ICAN France](#), prix Nobel de la paix 2017.

[Bibliothèque centrale du Service de santé des armées](#) :

La Bibliothèque centrale du Service de santé des armées (BCSSA), au Val-de-Grâce, est une bibliothèque scientifique spécialisée dans la médecine en général et dans la médecine militaire en particulier. »

Par exemple ce titre signalé dans le catalogue du Sudoc –

[Dossier de présentation des essais nucléaires et leur suivi au Sahara](#), DICOD, Paris, 2007.

[L'Algérie réclame une indemnisation pour les tests nucléaires français au Sahara](#) Sputnik, le 16/02/2017.

Extrait :

« La France reconnaît avoir mené des essais nucléaires et chimiques, mais refuse de verser des compensations aux personnes touchées. Nous appelons la France à rembourser les familles des victimes de ces explosions et ceux qui souffrent des conséquences de ces tests », a indiqué M. Halfawi.

[Du nouveau sur les essais nucléaires français du Sahara](#), site Histoire coloniale et post coloniale, le 15/02/2014 (modifié le 02/08/2019)

Inclus : une carte secret défense déclassifiée qui montre le périmètre géographique des irradiations

[Blog Essais nucléaires en Algérie](#) (Auteur non identifié, Big Archi)

[Blog El Ayam2](#) : Opinion et témoignage personnels d'un citoyen algérien

Films documentaires

Le téléfilm [Vive la bombe !](#), réalisé par Jean-Pierre Sinapi en 2006, relate cet événement vécu par des militaires irradiés lors de cet accident.

Le film documentaire [Gerboise bleue](#), réalisé par Djamel Ouahab et sorti en 2009, évoque largement cet accident, avec en particulier le témoignage poignant d'un rescapé.

Sorti en 2013, [At\(h\)ome](#), documentaire de 53 min, réalisé par Élisabeth Leuvrey avec des photos de Bruno Hadjih, recueille les témoignages de populations exposées.

[L'Algérie, de Gaulle et la bombe](#) de Larbi Benchiha Rennes :

Aligal Production [éd., distrib.], cop. 2010

Disponible à la Bibliothèque de l'IMA

[Le secret des irradiés](#)

Réalisé par Sébastien Tézé, Gérard Ruhot, Michel Verger, Noël Mamère...[et al.], Production : les Films d'un jour : Cityzen TV [prod.] ; [Paris] : l'Harmattan vidéo, 2010.

Livres

[Les Irradiés de Béryl](#) est un témoignage collectif de cinq auteurs paru aux Éditions Thaddée en 2010.

[L'Affinité des traces : roman](#) de Gérald Tenenbaum, évoque l'accident à travers les yeux d'une jeune secrétaire employée sur la base, qui choisit ensuite de vivre avec les Touaregs .

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque de l'Institut du monde arabe